

Date : 23 septembre 2020

Lieu : réunion dématérialisée en visioconférence

La séance est ouverte à 19 h 00 par le président Marc DUBOURDIEU.

COMPOSITION DU CA :

Membres présents : Lyne-May CHELLIER, Sandrine THIEN CHOW KANG, Philippe ANSIAUX, Jean Marie BODIN, Marc DUBOURDIEU, Thomas PAYET, Patrick SCHILLI

Absents excusés : Christophe MOUQUET

Absents non excusés : Les convocations n'ayant pas été émises dans les temps, nous ne prenons pas en compte les absents non excusés.

ORDRE DU JOUR :

I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 08 juin 2020

Le procès-verbal de la réunion est adopté à l'unanimité.

II – Agrément des nouveaux adhérents

La saison n'ayant pas véritablement commencé, le TTT se trouve avec très peu d'adhérents : le Bureau, ainsi que les personnes qui se présentent au futur Conseil de ligue (et qui doivent être obligatoirement licenciées).

La campagne des inscriptions va être lancée plus sérieusement, puisque le championnat par équipes étant prochainement lancé par la Ligue, il va falloir que les joueurs adhèrent au club.

On rappelle que le coût des licences compétition a baissé de 5 euros, que les personnes qui s'étaient engagées aux Critériums sur la saison 2019/2020 n'auront pas à régler de nouveau pour la campagne 2020/2021 (décision de Ligue) ... en admettant bien entendu que cette compétition puisse se dérouler normalement.

D'une manière générale nous sommes très inquiets pour cette reprise et le peu d'engouement dont fait preuve l'ensemble des joueurs.

III – Retour à l'entraînement

Nous avons décidé de fermer la salle du 12^{ème} Km dès l'annonce ministérielle plaçant notre île en zone rouge. Toutefois un arrêté préfectoral a autorisé, peu après, l'entraînement pour les sports individuels.

On pensait recommencer dans notre salle de Trois-Mares puisque celle-ci nous est promise depuis ... pas mal de temps maintenant. Or nous ne voyons toujours rien venir de tangible.

Aussi nous prenons la décision de retourner à la salle du 12^{ème} Km jusqu'à ce que nous puissions réceptionner notre salle historique. Nous ne savons toujours pas quand.

Le Service des Sports a été alerté et nous rouvrons la salle le lundi 28 septembre 2020.

Bien entendu, toutes les mesures sanitaires qui avaient été mises en place seront de nouveau d'actualité. La Fédération a produit un 5^{ème} protocole que nous suivrons à la lettre, en le croisant avec le protocole municipal.

Christophe se chargera d'organiser les rotations dans la salle.

IV – Championnat par équipes

La LRTT a organisé une réunion numérique avec l'ensemble des clubs de l'île ce lundi 21 septembre. Il s'agissait de prendre le « pouls » des clubs, de connaître leur situation (fréquentation, disponibilité des salles) mais aussi de les interroger sur leur décision vis-à-vis de la reprise de l'activité sportive.

La quasi-totalité des clubs a voté pour un retour à la compétition, dès le 3 octobre (début du championnat par équipes).

Aussi devons-nous très vite battre le rappel des troupes et savoir qui est prêt à jouer. Surtout, il faudra que les joueurs s'entraînent un minimum avant le début de la compétition ...

Christophe verra s'il pourra composer le nombre d'équipes qui était prévu en début de saison. Il est très possible que nous soyons obligés d'en désengager certaines.

Ce championnat par équipes entrainera aussi très certainement des reports de rencontres pour indisponibilité de créneaux en nombre suffisant.

La Fédération Française et la Ligue ont demandé aux clubs de faire preuve de compréhension et d'adaptabilité au cas où les rencontres ne pouvaient pas se tenir aux jours et dates prévus.

V – Finances

La crise sanitaire a très nettement réduit le contenu de notre compte bancaire. C'est une évidence puisque l'on a reçu toutes les subventions demandées et que l'activité a été quasiment stoppée. Du coup nous avons plusieurs milliers d'euros à disposition.

Cette situation n'est toutefois pas un « cadeau ». En effet les organismes bailleurs de fonds étudient des dispositifs afin que l'on utilise ces sommes l'année prochaine. Par exemple, l'ANS qui a été très généreux avec nous en 2020, voudra contrôler précisément les sommes octroyées. C'est normal. Nous devons donc aussi nous attendre à voir baisser les subventions en 2021, ce qui relève d'une certaine logique.

Nous avons également tout intérêt à acheter du matériel en cette fin de saison.

Le président demande aux membres présents à la réunion de faire part de leurs idées sur ce volet.

Notons que Philippe ANSIAUX est entré de plain-pied dans sa fonction de trésorier. Il a à présent la main sur la comptabilité. Sa première mission a été de débrouiller un énième contentieux avec l'URSSAF ... Ce n'est toujours pas définitivement gagné ! Mais bon, on commence à avoir l'habitude avec ce service. Nous restons persuadés que les choses rentreront dans l'ordre.

VI – La Ligue – le Conseil de ligue

La LRTT doit renouveler son équipe dirigeante le 17 octobre. Plusieurs tamponnais ont déposé leur candidature pour faire partie du futur Conseil de Ligue (qui remplace le Comité Directeur). Logiquement, Christophe à la commission sportive, Marc au secrétariat, briquent une nouvelle mandature. Lyne-May CHELLIER souhaite rejoindre la commission féminine.

Attendons cette échéance et souhaitons que les adhérents du tampon puissent continuer à faire entendre leurs voix au sein du ping péi.

V – Indemnisation

Le président demande à ce que David MOUQUET reçoive une indemnité pour le travail qu'il a accompli tout à fait bénévolement depuis le début de l'année civile. Dès que nous le sollicitons, David répond présent.

Un chèque lui sera délivré, après accord unanime des participants. Selon la reprise de l'activité, nous envisageons aussi une autre « prime » à la fin de l'année civile.

XIV – Questions diverses

- **Ralaivao VS Chellier** : Lyne-May nous demande de retrouver son nom de jeune fille sur sa licence. Sa demande a été traitée.
- **Calendrier sportif** : Jean-Marie souhaiterait obtenir le nouveau calendrier de Ligue ; Ce document a été envoyé ce matin à tous les adhérents.
- **Reprise de l'activité** : Patrick nous signale que la Ligue de Bridge a décidé de repousser le retour à la compétition

La séance est levée à 20 h.



Le Président

Marc DUBOURDIEU